



STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES OFFRES D'EMPLOI CADRES DEPOSEES A PÔLE EMPLOI 4ème trimestre 2017 PAYS DE LA LOIRE

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »



LES CHIFFRES CLES & L'EVOLUTION



En Pays de la Loire, près de **1 700 offres d'emploi cadres** ont été déposées au 4^{ème} trimestre 2017.

CE VOLUME DIMINUE DE 14,5% SUR UN TRIMESTRE ET AUGMENTE DE

+18,1%

PAR RAPPORT AU
4^{ème} TRIMESTRE 2016

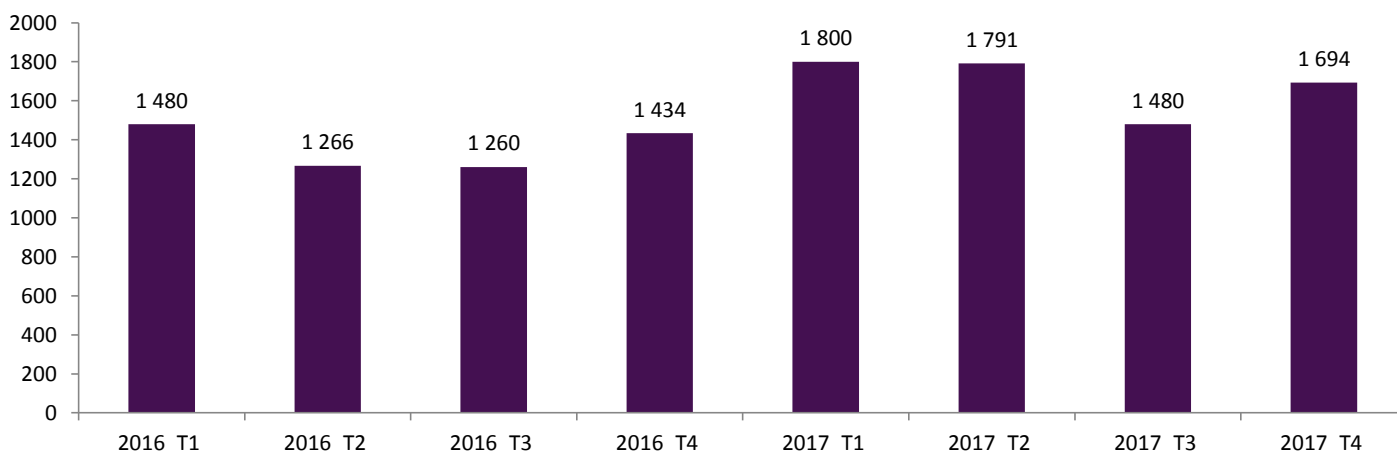
En Pays de la Loire, près de 1 700 offres à destination des cadres ont été déposées à Pôle emploi. Ces offres représentent 3,2% du total des offres confiées à l'établissement. Dans le même temps, 5,2% des demandeurs d'emploi sont cadres à Pôle emploi. Cette sous-représentation du statut cadre dans l'offre d'emploi peut s'expliquer par des canaux de recrutement plus diversifiés que pour les autres demandeurs d'emploi (réseaux personnels plus larges, sites spécialisés, cabinet de recrutement...).

Les dépôts d'offres cadres sont en progression en Pays de la Loire. Leur nombre a augmenté de 18,1% sur un an et de 14,5% sur un mois.



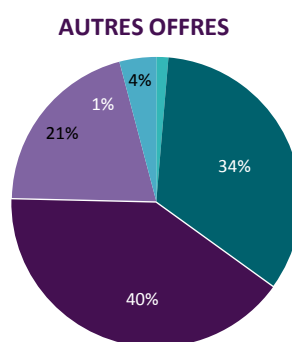
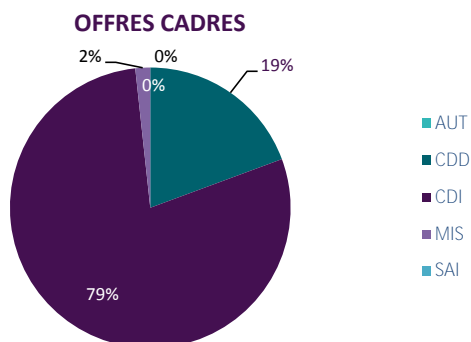
Graphique 1

EVOLUTION DES OFFRES D'EMPLOI CADRES - TRIMESTRE



Graphique 2

REPARTITION DE OFFRES CADRES PAR TYPE DE CONTRAT



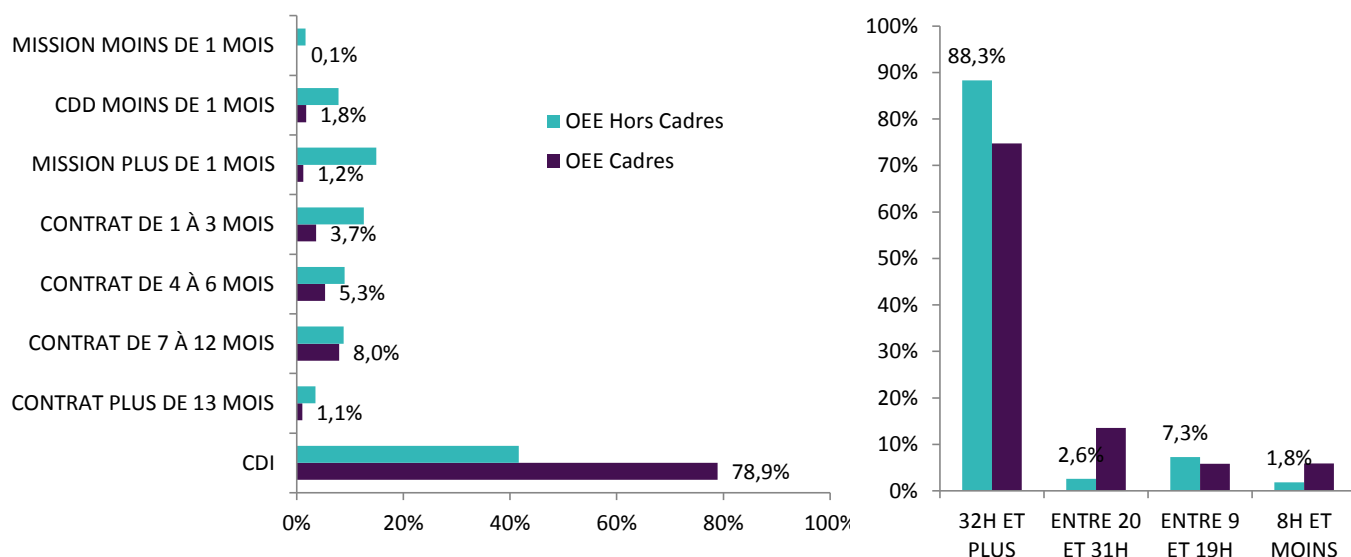
La grande majorité des offres cadres concernent des CDI : **79%** au 4^{ème} trimestre 2017. Les CDD s'adjugent la part restante avec **19%**. Les autres contrats sont marginaux dans les dépôts d'offres.

Certains types de contrat ne sont jamais proposés aux cadres. Dans les offres hors cadres, l'intérim (**21%**) et le travail saisonnier (**4%**) occupent une place non négligeable alors que ces contrats sont absents dans les dépôts d'offres cadres.

LA DUREE DES CONTRATS

Graphique 3

REPARTITION DES OFFRES CADRES PAR DUREE DU CONTRAT (TOTALE ET HEBDOMADAIRE)



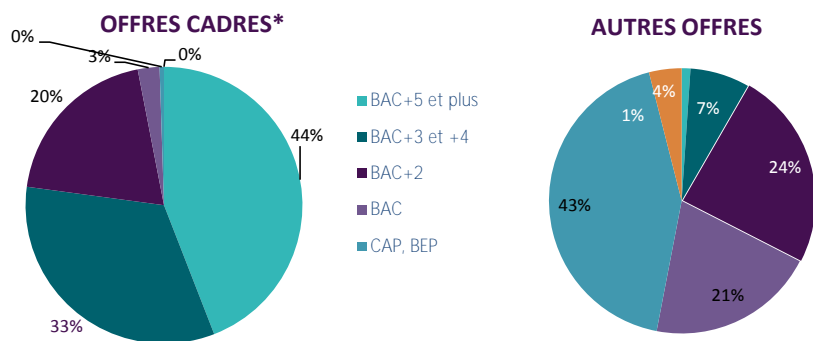
Les offres cadres déposées à Pôle emploi concernent des contrats plus longs que pour les autres demandeurs d'emploi. Ainsi, si le CDI est majoritaire (78,9%), il est à noter que seuls 6,7% des offres concernent des contrats (CDD principalement) de moins de 6 mois. Outre la surreprésentation importante du CDI (+37,3 pts), les contrats courts sont tous sous-représentés dans les offres cadres (-13,7% pour les missions intérim de plus d'un mois par exemple).

Le temps plein est globalement la durée du contrat privilégié dans les offres cadres, dans des proportions supérieures aux autres offres (88,3% ; +13,5 pts). Le temps partiel est globalement peu usité par les employeurs sur les postes de cadre.

LES NIVEAUX DE FORMATION ET SECTEURS DE FORMATION

Graphique 4

REPARTITION DES OFFRES CADRES PAR DUREE DU CONTRAT (TOTALE ET HEBDOMADAIRE)



En lien avec les fonctions d'encadrement, ce sont les niveaux de formation supérieurs qui sont les plus fréquemment cités dans les offres cadres. Les BAC+5 sont les plus demandés avec 44% des offres devant les BAC+3/+4 avec 33% des offres.

En comparaison avec les autres offres d'emploi, on note la très faible représentativité des faibles niveaux de formation. Les offres inférieures au BAC+2 sont quasiment absentes dans les offres cadres (3% contre 67,5% pour les autres offres).

*Uniquement sur les valeurs renseignées

Tableau 1

PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION DEMANDES

INFORMATIQUE
COMPTABILITE
SANTE SECTEUR SANITAIRE
COMMERCE
ACTION SOCIALE
MATHEMATIQUES
MECANIQUE THEORIQUE
GENIE INDUSTRIEL
PHYSIQUE
LANGUES

En lien avec la présence de grands groupes tertiaires sur la région, l'informatique arrive en tête des domaines de formation requis sur les offres cadres.

Viennent ensuite la comptabilité, le secteur de la santé (infirmier(ère), docteurs), le commerce, l'actions sociale, la mécanique théorique, le génie industriel et les domaines plus généraux comme les mathématiques, la physique ou les langues.

A noter l'absence de grands secteurs marquants tels que l'hôtellerie-restauration, le secrétariat/assistantat, l'action sociale, la petite enfance.

LES METIERS RECHERCHES

Graphique 5

PRINCIPAUX METIERS RECHERCHES PAR LES EMPLOYEURS - OFFRES CADRE



L'informatique occupe une place prépondérante dans les dépôts d'offres cadres. Ainsi, plusieurs métiers spécifiques apparaissent. C'est le cas de l'étude et développement informatique, les postes de direction des systèmes d'information, le conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information, l'expertise et support en systèmes d'information, l'administration de systèmes d'information.

Les postes liés à l'enseignement sont également recherchés : Enseignement général du second degré et enseignement technique et professionnel.

D'autres métiers apparaissent, liés à la santé (Pharmacie), au management (ingénierie, structure de santé, production), au BTP (conduite de travaux du BTP) ou à la comptabilité (Audit, contrôle).

LES SECTEURS QUI RECRUTENT

En lien avec les métiers recherchés, c'est le secteur des services qui dépose le plus souvent des offres cadres. **Près de 9 offres sur 10** y sont déposées. Viennent ensuite les agences intérimaires (8%) et l'industrie (4%).

En comparaison avec les autres offres d'emploi, on note la sous-représentation de l'intérim (8% contre 25%) et de l'industrie (4% contre 7%).

Par secteur détaillé, le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, le conseil en systèmes et logiciels informatiques et les activités des agences de travail temporaire sont les principaux déposés.

Graphique 5
REPARTITION DES OFFRES CADRES PAR SECTEUR

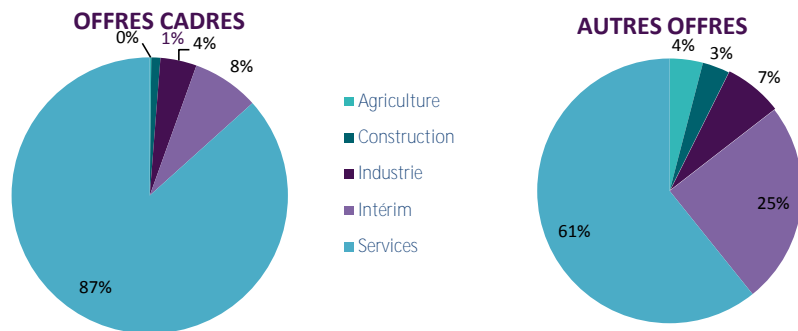


Tableau 2
PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITES - NAF DETAILLEE

- Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
- Conseil en systèmes et logiciels informatiques
- Activités des agences de travail temporaire
- Ingénierie, études techniques
- Autres activités informatiques
- Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale
- Formation continue d'adultes
- Activités des sociétés holding
- Programmation informatique
- Activités hospitalières

LES COMPETENCES ATTENDUES

L'analyse suivante porte sur les offres déposées à Pôle emploi depuis janvier 2016 pour des postes de cadre. Chaque offre dispose d'un nombre de compétences définies par l'employeur.

Tableau 3
TOP20 DES COMPETENCES ATTENDUES PAR LES EMPLOYEURS

- Préparer les cours et établir la progression pédagogique
- Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation du travail personnel
- Renseigner les supports d'évaluation scolaire et informer les proviseurs, collègues, parents, lors de conseils de classe, rencontres parents/professeurs, ...
- Enseigner une discipline à un groupe de personnes
- Techniques pédagogiques
- Surveiller le comportement des élèves et contrôler l'application du règlement intérieur, des consignes de sécurité, des règles de vie collective
- Outils bureautiques
- Programme de l'Education Nationale
- Analyser les besoins du client
- Techniques d'animation de groupe
- Etablir un cahier des charges
- Concevoir et développer les programmes et applications informatiques
- Coordonner l'activité d'une équipe
- Déterminer des mesures correctives
- Management
- Définir la faisabilité et la rentabilité d'un projet
- Rédiger une Spécification Technique de Besoin (STB)
- Elaborer des solutions techniques et financières
- Gestion de projet
- Traiter l'information (collecter, classer et mettre à jour)

Directeurs de la publication :
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :
Josette BARREAUD

Conception :
Service SEE – Vincent RAGOT

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr



Répartition des offres d'emploi Cadres déposées au 4ème trimestre 2017 en Pays de la Loire

